



Objectif de placement :

Les Titres d'emprunt sont conçus pour offrir aux investisseurs une exposition « côté acheteur » aux modèles quantitatifs exclusifs à 6 facteurs de la Banque, qui offrent la possibilité de répartir les actifs dans des placements en titres à revenu fixe en fonction des tendances baissières des actions qui font partie de l'indice composé S&P/TSX (l'« indice S&P/TSX ») et de l'indice composé S&P 1500^{MD} (l'« indice S&P 1500 »), de sorte que les actions de moins de 20 émetteurs puissent être théoriquement incluses dans le placement en actions applicable, en fonction du classement établi au moyen du modèle applicable. Cette stratégie a pour objectif de procurer une exposition à la performance des actions sélectionnées au moyen des modèles, y compris les dividendes et autres distributions, lorsque les tendances des marchés boursiers concernés sont positives, et de réduire ou d'éliminer cette exposition lorsque les tendances de ces marchés boursiers sont négatives. Les Titres d'emprunt avec couverture en dollars canadiens, s'il y a lieu, offriront en outre une couverture partielle du risque de change potentiel entre le dollar canadien, monnaie dans laquelle sont libellés les Titres d'emprunt et tous les paiements aux termes des Titres d'emprunt devant être effectués aux porteurs des Titres d'emprunt, y compris le paiement du montant du remboursement à l'échéance, et le dollar américain, monnaie dans laquelle sont libellés les placements théoriques dans le portefeuille américain.

Aucun impôt canadien à payer :

1. jusqu'à l'échéance ou la disposition
2. sur les modifications et les rééquilibrages du portefeuille
3. sur les remboursements de capital trimestriels

Indices de référence :

Indice composé S&P/TSX et indice composé S&P 1500^{MD}

Catégories d'actifs :

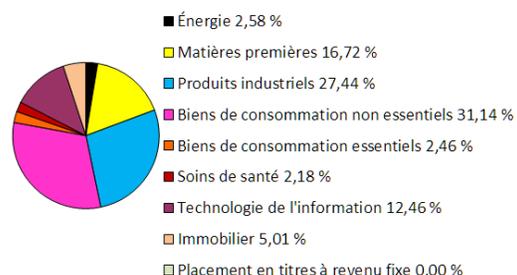
Actions américaines

Actions canadiennes

RÉPARTITION PAR PAYS



RÉPARTITION SECTORIELLE



PLACEMENT EN ACTIONS – Mai 2018

En date du 30 avril 2018, les portefeuilles étaient entièrement constitués de placements en actions. En date du 30 avril 2018, le rendement en dividendes indiqué des titres de participation sous-jacents américains était de 1,06 % (avant toute retenue d'impôt applicable) et celui des titres de participation sous-jacents canadiens était de 1,58 %, de sorte que le rendement en dividendes indiqué total pondéré des titres de participation sous-jacents était de 1,32 % (avant toute retenue d'impôt applicable).

Secteur	Indice	Symbole	Société	Pondération	Rendement en dividendes (%)	Classement	
Énergie	S&P/TSX	ERF	Enerplus Corp.	2,58 %	0,81	73	
		Matières premières	CFP	Canfor Corp.	2,48 %	0,00	1
			OSB	Norbord Inc.	2,57 %	4,53	3
			WFT	West Fraser Timber Co. Ltd.	2,46 %	0,69	5
			CCL.B	CCL Industries Inc.	2,38 %	0,83	21
			MX	Methanex Corp.	2,46 %	2,18	24
			IFP	Interfor Corp.	2,49 %	0,00	27
LPX	Louisiana-Pacific Corp.	1,88 %	1,84	16			
Produits industriels	S&P 1500	TFII	TFI International Inc.	2,42 %	2,26	2	
		AC	Air Canada	2,29 %	0,00	4	
		RBA	Ritchie Bros Auctioneers Inc.	2,56 %	2,03	20	
		NFI	New Flyer Industries Inc.	2,50 %	2,20	22	
		WSP	WSP Global Inc.	2,71 %	2,36	87	
		NSP	Insperity Inc.	2,18 %	1,00	3	
		FCN	FTI Consulting Inc.	3,00 %	0,00	6	
		FLR	Fluor Corp.	2,37 %	1,42	52	
		ALGT	Allegiant Travel Co.	2,33 %	1,75	80	
		GWV	WW Grainger Inc.	2,51 %	1,93	86	
		KELYA	Kelly Services Inc.	2,57 %	1,03	107	
Biens de consommation non essentiels	S&P 1500	MG	Magna International Inc.	2,58 %	2,25	34	
		QBR.B	Québecor Inc.	2,33 %	0,46	37	
		DIN	Dine Brands Global Inc.	2,84 %	3,18	2	
		MOV	Movado Group Inc.	2,56 %	2,03	4	
		KORS	Michael Kors Holdings Ltd.	2,51 %	0,00	7	
		APEI	American Public Education Inc.	2,32 %	0,00	9	
		DDS	Dillard's Inc.	2,32 %	0,54	17	
		FOSL	Fossil Group Inc.	2,78 %	0,00	21	
		DECK	Deckers Outdoor Corp.	2,62 %	0,00	22	
		TLRD	Tailored Brands Inc.	2,88 %	2,28	23	
Biens de consommation essentiels	S&P 1500	URBN	Urban Outfitters Inc.	2,65 %	0,00	51	
		HIBB	Hibbett Sports Inc.	2,75 %	0,00	191	
Soins de santé	S&P/TSX	EMP.A	Empire Co. Ltd.	2,46 %	1,69	14	
Technologie de l'information	S&P 1500	THC	Tenet Healthcare Corp.	2,18 %	0,00	1	
		CSU	Constellation Software Inc./Canada	2,65 %	0,56	10	
		OTEX	Open Text Corp.	2,60 %	1,50	13	
		ENGH	Enghouse Systems Ltd.	2,45 %	1,08	80	
		MU	Micron Technology Inc.	2,35 %	0,00	45	
Immobilier	S&P/TSX	STX	Seagate Technology PLC	2,40 %	4,35	167	
		CIGI	Colliers International Group Inc.	2,57 %	0,14	7	
	S&P/TSX	DRG.UN	Dream Global Real Estate Investment Trust	2,43 %	5,84	23	

Retraits du portefeuille américain

HCA	HCA Healthcare Inc.	96,73 \$ US
SKX	Skechers U.S.A. Inc.	28,28 \$ US

Ajouts au portefeuille américain

NSP	Insperity Inc.	82,95 \$ US
THC	Tenet Healthcare Corp.	30,73 \$ US

Retrait du portefeuille canadien

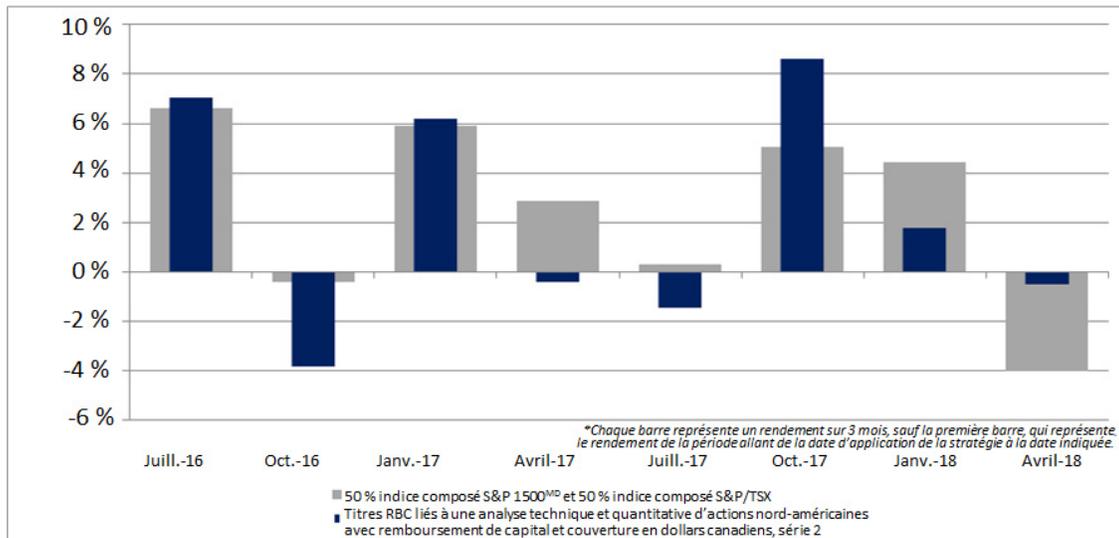
TECK.B	Ressources Teck Ltée	32,79 \$
--------	----------------------	----------

Ajout au portefeuille canadien

TFII	TFI International Inc.	36,94 \$
------	------------------------	----------

La présente fiche de renseignements est présentée intégralement sous réserve d'un supplément de fixation du prix applicable (le « supplément de fixation du prix »), du prospectus préalable de base daté du 30 janvier 2018, du supplément de prospectus relatif au programme daté du 30 janvier 2018 et du supplément de prospectus relatif au produit daté du 30 janvier 2018 relatif aux titres liés à des titres de participation, à des parts et à des titres d'emprunt. Un prospectus préalable de base définitif contenant de l'information importante au sujet des titres décrits dans le présent document a été déposé auprès de l'autorité en valeurs mobilières de chacune des provinces et de chacun des territoires du Canada. Un exemplaire du prospectus préalable de base définitif, de toutes ses modifications et de tout supplément de prospectus préalable applicable qui a été déposé doit être transmis avec le présent document. Le présent document ne révèle pas de façon complète tous les faits importants relatifs aux titres offerts. Il est recommandé aux investisseurs de lire le prospectus préalable de base définitif, toutes ses modifications et tout supplément de prospectus préalable applicable pour obtenir l'information relative à ces faits, particulièrement les facteurs de risque liés aux titres offerts, avant de prendre une décision d'investissement.

COURS HISTORIQUE SUR LE MARCHÉ SECONDAIRE^{1,2}



Rendements en date du 30 avril 2018	1 mois	3 mois	Depuis le début de l'année	1 an	Depuis l'application de la stratégie
Titres RBC liés à une analyse technique et quantitative d'actions nord-américaines avec remboursement de capital et couverture en dollars canadiens, série 2	1,15 %	-0,56 %	-1,54 %	8,27 %	8,58 %
50 % indice composé S&P 1500 ^{MD} et 50 % indice composé S&P/TSX	0,91 %	-4,05 %	-2,32 %	5,50 %	10,47 %

¹Ce graphique présente le cours de clôture historique sur le marché secondaire des titres RBC liés à une analyse technique et quantitative d'actions nord-américaines avec remboursement de capital et couverture en dollars canadiens, série 2 (les « titres de série 2 ») pour chaque jour pendant lequel le marché secondaire était ouvert aux fins de négociation, ainsi qu'un amalgame de la variation en pourcentage des niveaux de l'indice composé S&P 1500^{MD} (50 %) et de l'indice composé S&P/TSX (50 %) depuis la date d'émission des titres de série 2, soit le 5 mai 2016. Les titres de série 2 constituent la première application publique de la stratégie des titres liés à une analyse technique et quantitative d'actions nord-américaines. À la date d'émission, le cours de clôture des titres de série 2 sur le marché secondaire était de 100,00 \$. Pour les titres de série 2, à la date d'émission, la somme de 48,93 \$ par titre d'emprunt a été théoriquement investie dans le portefeuille canadien et la somme de 48,92 \$ par titre d'emprunt a été théoriquement investie dans le portefeuille américain. Le cours sur le marché secondaire à un moment donné correspond au prix auquel le porteur de titres liés à une analyse technique et quantitative d'actions nord-américaines pourrait disposer de ces titres. Le cours sur le marché secondaire pourrait ne pas correspondre à la valeur liquidative par titre d'emprunt et différer sensiblement de celle-ci. La valeur liquidative par titre d'emprunt peut, pour divers motifs, différer d'une série de titres liés à une analyse technique et quantitative d'actions nord-américaines à l'autre, notamment en raison des différentes sommes relatives au programme de billets, des frais de négociation anticipée applicables et de la date d'émission des séries. La différence dans la valeur liquidative par titre d'emprunt existant entre les titres d'emprunt des différentes séries de titres liés à une analyse technique et quantitative d'actions nord-américaines pourrait entraîner un écart entre les cours des titres d'emprunt des différentes séries de titres liés à une analyse technique et quantitative d'actions nord-américaines sur le marché secondaire. Sur le marché secondaire, le cours historique des titres liés à une analyse technique et quantitative d'actions nord-américaines qui ne sont pas des titres de série 2 peut différer de celui des titres de série 2, car les différentes sommes relatives au programme de billets applicables aux différentes séries de titres liés à une analyse technique et quantitative d'actions nord-américaines peuvent avoir une incidence sur le cours de ces titres. Sur le marché secondaire, le cours d'une série de titres liés à une analyse technique et quantitative d'actions nord-américaines dont la somme relative au programme de billets est supérieure à celle des titres de série 2 serait vraisemblablement inférieur au cours des titres de série 2. Le cours historique des titres de série 2 sur le marché secondaire n'est pas nécessairement indicatif de leurs cours futurs ou du cours futur d'autres titres liés à une analyse technique et quantitative d'actions nord-américaines sur le marché secondaire. Rien ne garantit qu'un marché secondaire pour les Titres d'emprunt se formera ni qu'il se maintiendra.

²Le cours des Titres d'emprunt sur le marché secondaire à un moment donné dépendra généralement, entre autres, des facteurs suivants : a) l'ampleur de la hausse ou de la baisse des cours des intérêts sous-jacents depuis la date d'émission, et b) plusieurs autres facteurs interreliés, notamment la volatilité des cours des intérêts sous-jacents, le niveau des taux d'intérêt sur les marchés applicables, le rendement en dividendes des titres, s'il y a lieu, faisant partie des intérêts sous-jacents, la monnaie dans laquelle la série est libellée, la couverture du change et la date d'échéance. Les liens entre ces facteurs sont complexes et peuvent également être influencés par divers facteurs, notamment d'ordre politique et économique, susceptibles d'avoir une incidence sur le cours d'un Titre d'emprunt.

STRATÉGIES DE L'ANALYSE TECHNIQUE ET QUANTITATIVE D' ACTIONS NORD-AMÉRICAINES

Le dernier jour de négociation du mois qui précède la date d'émission et le dernier jour de négociation de chaque mois par la suite pendant lesquels les Titres d'emprunt sont en circulation, autre que le mois qui précède le mois au cours duquel tombe la date d'évaluation finale et/ou la date d'échéance, la stratégie canadienne et la stratégie américaine seront appliquées de manière à comparer le nouveau nombre d'émetteurs avec le nombre actuel d'émetteurs, s'il y a lieu, pour déterminer la répartition des actifs du Portefeuille applicable pour le mois suivant.

Le « nouveau nombre d'émetteurs » à une date de répartition donnée s'entend a) (i) du nombre d'émetteurs de titres de participation sous-jacents pouvant continuer de faire théoriquement partie du placement en actions applicable pour le mois suivant, plus (ii) le nombre d'émetteurs pouvant être inclus dans le placement en actions applicable pour le mois suivant (chaque nombre étant déterminé par suite de l'application du modèle applicable le dernier jour ouvrable du mois au cours duquel tombe la date de répartition en question) ou, si ce nombre est inférieur, b) de 20 émetteurs.

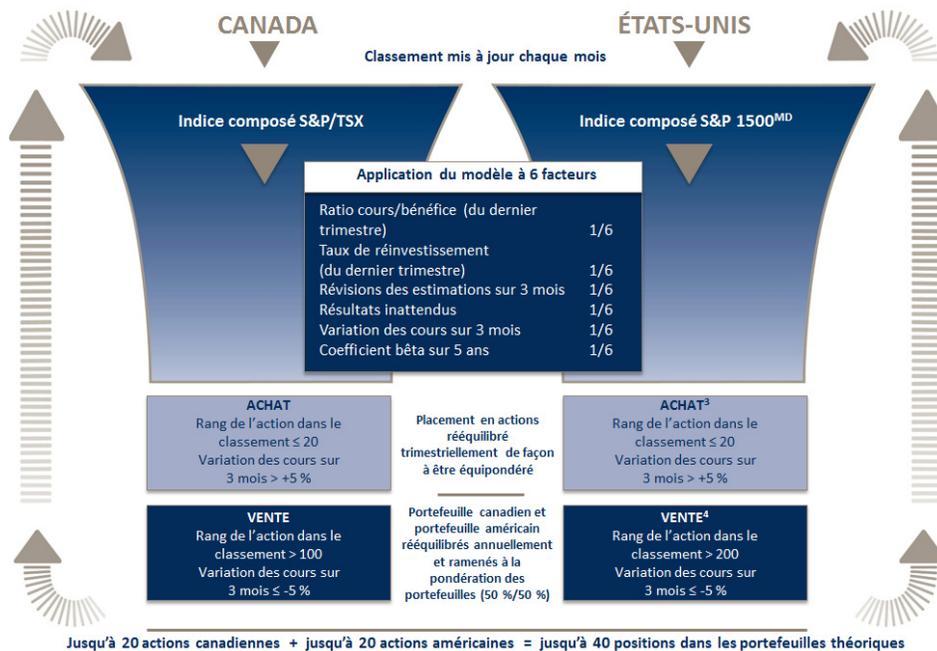
Le « nombre actuel d'émetteurs » à une date de répartition donnée s'entend du nombre d'émetteurs de titres de participation sous-jacents faisant théoriquement partie du placement en actions applicable à la date de répartition en question.

Si le nouveau nombre d'émetteurs à une date de répartition donnée est inférieur au nombre actuel d'émetteurs à ce moment-là (de sorte que le placement en actions correspondant pour le mois suivant sera constitué d'au moins un émetteur de titres de participation sous-jacents de moins que le nombre d'émetteurs de titres de participation sous-jacents pour le mois en cours), les actions non admissibles seront vendues théoriquement, et le produit tiré de cette vente sera affecté à l'achat théorique des titres de participation sous-jacents devant être théoriquement ajoutés dans le placement en actions applicable, s'il y a lieu, et tout produit restant sera affecté à l'achat théorique d'Obligations pour le placement en titres à revenu fixe applicable, comme il est expliqué dans le supplément de fixation du prix.

Si le nouveau nombre d'émetteurs à une date de répartition donnée est supérieur au nombre actuel d'émetteurs à ce moment-là (de sorte que le placement en actions correspondant pour le mois suivant sera constitué d'au moins un émetteur de titres de participation sous-jacents de plus que le nombre d'émetteurs de titres de participation sous-jacents pour le mois en cours), les Obligations (ou la tranche concernée de celles-ci) théoriquement incluses dans le placement en titres à revenu fixe applicable à la date de répartition en question seront vendues théoriquement, et le produit tiré de cette vente sera affecté à l'achat théorique des titres de participation sous-jacents devant être théoriquement ajoutés dans le placement en actions applicable, comme il est expliqué dans le supplément de fixation du prix.

Si le nouveau nombre d'émetteurs à une date de répartition donnée est identique au nombre actuel d'émetteurs à ce moment-là, la répartition du Portefeuille applicable entre un placement en actions et un placement en titres à revenu fixe demeurera inchangée pour le mois suivant.

MODÈLES – MODÈLE CANADIEN ET MODÈLE AMÉRICAIN



³ Les actions d'un pays à risque élevé et les actions qui dépassent les limites d'achat relatives au volume ne peuvent faire l'objet d'un achat théorique.

⁴ Les actions d'un pays à risque élevé et certaines actions de fonds de placement immobiliers seront également théoriquement vendues, comme il est expliqué plus en détail dans le supplément de fixation du prix.

L'indice composé S&P 1500^{MD} est un produit de S&P Dow Jones Indices LLC ou des membres de son groupe (« SPDJ »), et l'indice composé S&P/TSX est un produit de SPDJ ou des membres de son groupe et de TSX Inc., et ces indices sont utilisés par la Banque aux termes de licences. « Standard & Poor's^{MD} » et « S&P^{MD} » sont des marques de commerce déposées de Standard & Poor's Financial Services LLC (« S&P »), et « Dow Jones^{MD} » est une marque de commerce déposée de Dow Jones Trademark Holdings LLC (« Dow Jones »). « TSX » est une marque de commerce déposée de TSX Inc. Les marques de commerce sont utilisées par SPDJ aux termes de licences et sont utilisées aux termes de sous-licences à certaines fins par la Banque. Les Titres d'emprunt ne sont pas parrainés, approuvés ou vendus par SPDJ, par Dow Jones, par S&P, par les membres du même groupe que celles-ci ou par TSX Inc., qui n'en font pas la promotion, et aucune de ces parties ne fait de déclaration quant à l'opportunité d'investir dans ce(s) produit(s) ni n'engage sa responsabilité à l'égard des erreurs, des omissions ou des interruptions de l'indice composé S&P 1500^{MD} ou de l'indice composé S&P/TSX.

Les termes clés utilisés dans les présentes sans y être définis ont le sens qui leur est attribué dans le supplément de fixation du prix.

Avant de conclure une opération ou d'acheter un instrument, les clients devraient évaluer les risques et les incidences de la proposition, aussi bien ceux d'ordre financier, juridique, réglementaire, fiscal ou comptable que ceux liés au marché ou au crédit. Les clients devraient évaluer ces risques et ces incidences indépendamment de la Banque Royale du Canada et des courtiers, soit RBC Dominion valeurs mobilières Inc. et Valeurs mobilières Banque Laurentienne inc., respectivement.

Un placement dans les Titres d'emprunt comporte des risques. Il n'est pas comme un placement direct dans les titres qui composent les Portefeuilles, et les investisseurs n'ont pas de droits à l'égard des titres faisant partie des Portefeuilles. Les Titres d'emprunt sont considérés comme des « dérivés visés » aux termes de la législation canadienne en valeurs mobilières applicable. Si vous achetez des Titres d'emprunt, vous serez notamment exposé aux fluctuations des taux d'intérêt et aux variations de la valeur des Portefeuilles. Les cours peuvent être volatils, et un placement dans les Titres d'emprunt peut être considéré comme spéculatif. Puisque le capital des Titres d'emprunt n'est pas protégé et que le capital sera à risque, vous pourriez perdre la quasi-totalité de votre placement.

Les Titres d'emprunt ne sont pas des titres à revenu fixe et ne sont pas conçus pour être des solutions de rechange aux placements à revenu fixe ou aux instruments du marché monétaire. Les Titres d'emprunt sont des produits structurés qui comportent un risque de perte.

La valeur estimative initiale des Titres d'emprunt indiquée sur la page couverture du supplément de fixation du prix applicable ne tient pas compte des frais permanents applicables pendant la durée des Titres d'emprunt, y compris les rémunérations annuelles permanentes ou les crédits ou déductions pour impôt étranger auxquelles la Banque pourrait avoir droit au Canada à l'égard des retenues d'impôt étranger qui pourraient s'appliquer aux dividendes et aux autres distributions qu'elle recevrait si elle couvrait ses obligations aux termes des Titres d'emprunt au moyen de l'acquisition des titres de participation sous-jacents américains.